



Bulletin d'adhésion 2021 - Entreprise

(à retourner par mail à : contact@auvergnerhonealpes-alimentaire.com)

Je soussigné(e).....

Agissant au nom de l'entreprise

dans laquelle j'assume la fonction de

Adresse

 

Mail.....

Code APE Effectif

Contact Comptabilité (nom + email) :

Dernier CA

Contacts dans l'entreprise nous permettant de mieux cibler les communications transmises (facultatif)

FONCTION	NOM	PRENOM	MAIL
Dirigeant			
Responsable Production			
Responsable Qualité			
Responsable Logistique			
Responsable Achats			
Responsable Commercial			
Responsable Export			
Responsable RH			
Responsable R&D			
Responsable Marketing			
DAF			

Pour les groupes, établissements localisés en Auvergne-Rhône-Alpes (indiquer siège social et filiales).....

Note d'information

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.



Bulletin d'adhésion 2021 - Entreprise

(à retourner au siège administratif)

9 rue du Bois Joli – 63800 COURNON D'Auvergne

Déclare adhérer à l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2021

Adhésion	Montant HT	Montant TTC	Cocher la case
Moins de 10 salariés	100,00 €	120,00 €	<input type="checkbox"/>
De 10 à 19 salariés	200,00 €	240,00 €	<input type="checkbox"/>
De 20 à 29 salariés	300,00 €	360,00 €	<input type="checkbox"/>
De 30 à 49 salariés	500,00 €	600,00 €	<input type="checkbox"/>
De 50 à 99 salariés	750,00 €	900,00 €	<input type="checkbox"/>
De 100 à 249 salariés	1 200,00 €	1 440,00 €	<input type="checkbox"/>
De 250 à 499 salariés	1 500,00 €	1 800,00 €	<input type="checkbox"/>
De 500 à 1 499 salariés	2 000,00 €	2 400,00 €	<input type="checkbox"/>
De 1 500 à 2 499 salariés	2 700,00 €	3 240,00 €	<input type="checkbox"/>
Plus de 2 500 salariés	3 500,00 €	4 200,00 €	<input type="checkbox"/>

Je règle :

- Par virement (indiquer le nom de l'entreprise)
- Par chèque (ordre : **ARIA Auvergne-Rhône-Alpes**)

Conditions particulières (adhésion par année civile) :

- Je suis une start up : gratuité pendant 3 ans jusqu'au 31 décembre 2023
- Je suis une entreprise de moins de 10 salariés et j'adhère pour la première fois, gratuité jusqu'en décembre 2021.

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise

Pour nous contacter par téléphone : Vanessa MARCHEPOIL 04.73.14.18.23.

« L'ARIA représente la filière des Transformateurs Agro Alimentaires en région auprès des pouvoirs publics, des acteurs économiques publics ou privés.

Au cœur de cet écosystème, nous sommes également là pour vous accompagner à relever les défis liés au développement de votre entreprise, quelque soit sa taille, quelque soit sa filière et ceci sur tout le territoire régional ».